



### Statistiques de réussite

- 100% de réussite au diplôme en 2019

### Informations pratiques

- **Statut** : apprenti (salarié)
- **Frais de formation** : aucun
- **Restauration possible et hébergement** à l'internat (sous réserves de places disponibles) ou location extérieure
- La formation est **accessible aux personnes en situation d'handicap**. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil, avec notre référent handicap

### Nous contacter

- Tél : 03 84 58 49 61
- Email : cfa.valdoie@educagri.fr
- Site web : wwwcfppavaldoie.fr
- Adresse : 95 rue de Turenne  
90300 VALDOIE

# BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Orientation **AQUACULTURE CONTINENTALE** - Niveau 4

Formation en apprentissage - **présentiel**

## OBJECTIFS

- **Obtenir la capacité professionnelle** permettant de s'installer avec les aides offertes aux jeunes agriculteurs
- **Former** les apprentis aux techniques aquacoles et à la gestion d'une entreprise aquacole (production, tourisme-pêche, pêche professionnelle...)
- **Préparer** au salariat dans une entreprise aquacole

## QUALITÉS REQUISES

- **Avoir une habileté manuelle**, de l'esprit pratique et le sens de l'observation
- **Avoir** des aptitudes commerciales
- **Être passionné** par l'aquaculture

## PRÉ-REQUIS

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir **18 ans minimum** jusqu'à **29 ans révolus** (sans limite pour personne en situation d'handicap)
- **Etre titulaire d'un CAPa** ou d'un diplôme de même niveau (ou +)
- Signer un **contrat d'apprentissage de 2 ans** avec un pisciculteur

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN PRESENTIEL

Durée	Début	Congés
2 ans	Septembre	5 semaines par an

### Organisation de la formation :

- **26 semaines identifiées au CFA**, le reste du temps s'effectue en entreprise (13 semaines la 1ère année et 13 semaines en 2ème année scolaire).

## 7 BLOCS ORGANISÉS EN MODULES

**BLOC 1 (UC1) :** Se situer en tant que professionnel



- \* Biologie animale
- \* Connaissance des milieux aquatiques
- \* Physico-chimie de l'eau

**BLOC 2 (UC2) :** Piloter le système de production



- \* Approche globale de l'exploitation
- \* Visites et analyse d'entreprise - savoir-être professionnel
- \* Connaissance de l'entreprise - Réseaux professionnels ...
- \* Interventions de partenaires de l'installation (Chambre d'agriculture, MSA, technicien aquacole...)

**BLOC 3 (UC3) :** Conduire le processus de production dans l'agrosystème : atelier de production aquacole



- \* Aquaculture intensive et extensive : site de production, reproduction des poissons, espèces et modes de production, soins, récolte et pêches, transport
- \* Productions spécifiques : ranaculture, astaciculture...
- \* Calculs liés à la technique aquacole

**BLOC 4 (UC4) :** Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise



- \* Comptabilité - gestion
- \* Coût de production - analyse technico-économique
- \* Accompagnement individualisé sur les projets professionnels et d'installation

**BLOC 5 (UC5) :** Valoriser les produits ou services de l'entreprise



- \* Réglementation de la vente
- \* Circuits de commercialisation dont circuits courts
- \* Techniques de vente, approche site internet
- \* Négociation commerciale

**BLOC 6 (UCARE 1) :** Transformation des produits aquacoles



- \* Hygiène alimentaire dont HACCP
- \* Travaux pratiques de transformation, de conservation et de conditionnement : filets, brochettes de poissons, terrines, rillettes....
- \* Fonctionnement—maintenance matériel et innovation

**BLOC 7 (UCARE 2) :**



- \* Réglementation, financement et sanitaire en aquaculture

## POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Certificat de spécialisation
- Devenir salarié d'une exploitation aquacole
- Reprise ou création de sa propre entreprise



## OBTENTION DU DIPLÔME

Délivré aux apprentis ayant obtenu les 7 UC composant la formation. Chaque UC est assortie d'un contrôle de rattrapage éventuel. Les résultats sont validés par un Jury. Les apprentis n'atteignant pas les compétences minimales pour l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se représenter l'année suivante (dans la limite de cinq années à partir de la 1<sup>ère</sup> validation par le Jury) pour les UC manquantes

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

### Inscription :

Faire une demande de candidature :

- Par téléphone
- Ou par mail
- Ou par courrier

*Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes ci-contre*

- Référent pédagogique : QUENTIN Benoît : 06 25 77 15 35
- Référent handicap : PERRIN Nadia
- Référent administratif : Secrétariat du CFA - cfa.valdoie@educagri.fr  
Tél : 03 84 58 49 61

## LES + DU CFA ET DE LA FORMATION

- + Cadre de travail et de vie de très haute qualité **environnementale**
- + Rythme de formation en **alternance** entre l'entreprise et le CFA
- + Formation en **prise directe** avec le **milieu professionnel**
- + Transformation des **produits aquacoles**
- + **HACCP** : Certificat en hygiène alimentaire

CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLE  
95, rue de Turenne - 90300 VALDOIE  
Tél. : 03 84 58 49 61  
cfa.valdoie@educagri.fr

**WWW.VALDOIE-FORMATION.FR**



avec le Fonds social européen (FSE)